

Compte rendu du GT SIE du 1^{er} juillet 2016 :

Paris le 11 juillet 2016

Ce Groupe de Travail avait pour thématique « le bilan des expérimentations des SIE », notamment celui des SIE déconcentrés (avec le maintien de petites structures travaillant pour les autres). Un point était également fait sur Gespro et la généralisation de l'applicatif RSP, refonte des systèmes de paiement).

Dialogue social : dialogue de sourd ?

Le nouveau directeur de la gestion fiscale, Audran Le Baron (ex-directeur de Cap Numérique), a tenu d'entrée de jeu à nous affirmer son attachement au dialogue social et à vouloir des échanges constructifs. Il a dit qu'il ne fallait pas lui faire le procès de la DG « tour d'Ivoire » suite à la lecture de notre liminaire:

http://solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/actualite/2016/juillet/160701_Liminaire_GTSIE.pdf

Délibéré, sans faire une déclaration de principe « classique », notre liminaire pointait d'emblée les inexactitudes, les fausses vérités, voire les mensonges de la centrale, rentrant ainsi dans le vif du sujet. Comment considérer qu'il y a un vrai dialogue social lorsque les documents fournis sont des « copiés-collés » du dernier GT SIE de novembre 2015 que nous avons alors boycotté (vu le mépris total affiché lors des groupes de travail) ?

Solidaires Finances Publiques a rappelé ses revendications depuis 2014 de la tenue de **GT spécifiques SIE : formation, encadrement, liaisons avec les autres services notamment**. Or ceux-ci ont été partiellement accordés et sans la volonté réelle de tenir compte des revendications, et constats du terrain, sans parler de la question centrale du manque d'emplois...

Et de voir au final, se tenir un GT, où le staff de la DG s'est fait souvent bousculé, les camarades « experts » des SIE des différentes OS présentes (sauf la CFDT excusée) ayant à de nombreuses reprises ramené les constats « globaux » et souvent hors-sol, à la réalité vécue par les agent-es sur le terrain.

Réformes et concentrations des SIE, quoiqu'il arrive, pour la DG, on continue !

- SIE déconcentrés avec travail à distance, tout va bien !

Forte de la fusion des SIE engagée, de la dématérialisation à tout-va, de l'automatisation et de la simplification, la DG s'est donnée un satisfecit sur la voie suivie, et notamment pour les SIE expérimentateurs (avec le travail à distance) !

Le bilan en matière de gestion déconcentrée des avisirs n'a posé aucun souci structurant selon la DG. D'où une possibilité pour les directions de retenir ce modèle dès la rentrée ! Solidaires Finances Publiques a noté que ce bilan était totalement insuffisant, notamment dans son approche qualitative : la DG fait l'impasse sur les questions que posent la dématérialisation totale des avisirs, la gestion des régimes fiscaux et des locaux, pour ne citer que ces deux exemples. Bien sûr les modalités de « déconcentration » seront étendues à d'autres tâches, mais là-dessus pas un mot de la DG .

A notre question de savoir si les « petits SIE » déconcentrés seraient pérennes, (ce qui pose quand même la question du maintien possible des agent-es sur leur lieu de vie), la DG a admis que dans la majorité des cas, ce type de SIE travaillant pour un autre SIE serait une solution **transitoire**, avant la grande concentration au niveau départemental.

- applicatif RSP, tout va bien aussi :

Là aussi, sans donner un bilan précis, la DG a donné un blanc seing à l'extension de l'application RSP (refonte des systèmes de paiement, remplaçant Miriam et à terme RAR) qui a déjà débuté pour certains départements, avec comme objectif une généralisation totale d'ici fin 2017. Or malgré une expérimentation laborieuse dans l'Eure de plusieurs années (avec le renfort « pompier » des services centraux), l'abandon de l'expérimentation de l'Essonne (remplacée par celle dans l'Aisne), les travaux de mise en conformité pour un passage à RSP risquent encore d'être pléthoriques pour les SIE. Et là, pas sûr que les services de la centrale suffisent pour essayer les plâtres...

- « incompréhension » de la DG sur les conséquences des concentrations de services tant sur les missions que sur les conditions de travail des agents !

Forte de son bilan et de sa vision de l'accueil en SIE, et de la disponibilité des applicatifs (tout va très bien...), l'administration continue les fusions et concentrations. Mais la DG continue de refuser d'admettre les conséquences de ces réformes :

- un travail répétitif, sur liste, conséquence notamment des nouveaux applicatifs, des nouvelles organisations, qui affaiblissent toute logique fiscale de traitement du dossier, et qui donc à terme favorise la fraude. Mais la DG continue de répondre « automatisation » de certaines tâches et simplification à cela !

- une dégradation des conditions de travail, une perte de sens, des charges de retraitement, d'appariements minorées en permanence, une réelle souffrance au travail. Là aucune réponse de la DG.

- un service public de proximité qui n'existera plus (tout est bon pour diminuer l'accueil physique !), un éloignement du terrain préjudiciable au recouvrement, ou à la mise à jour des locaux...La DG ne voit pas l'intérêt de maintenir un accueil pour quelques contribuables...et répond « maison de service au public » !

Alors qu'il y a quelques années, la réorganisation des SIE était présentée comme une simple « amélioration », **la DG admet désormais « qu'elle n'a plus les moyens de maintenir le maillage territorial » et que, donc, on continuera de concentrer les services.**

A notre question sur la taille maximale d'un SIE, la DG a réfuté la taille de 50 personnes maxi annoncée pourtant officiellement il y a quelque temps déjà, notamment dans un Comité technique de réseau au niveau national...taille dépassée depuis lors dans la réalité . Elle a néanmoins déclaré vouloir « réfléchir » sur cette notion de taille maximale (mieux vaut tard que jamais dira-t-on...).

Solidaires a également soulevé la question de la réforme des collectivités locales avec son cortège de fusions et de regroupements de communautés de communes. Dans nombre de cas, des communautés d'agglomérations vont être créées lesquelles, d'évidence auront besoin de services publics in situ. Cette question n'a, semble-t-il, fait l'objet d'aucune prospective de la part de la DG.

Les revendications de Solidaires Finances Publiques « martelées » :

Outre la revendication structurante et fondamentale de la fin des suppressions d'emplois, la création d'emplois, et de notre opposition à ces concentrations de services déconnectées des réalités et de l'intérêt général, nous avons à nouveau exigé pour les SIE :

- une réelle **concertation en local** avec les représentants syndicaux et les agents

- de redonner du **soutien technique aux SIE**, en répondant aux attentes des agents en matière notamment de formation fiscale, et de soutien des directions aux services

- de **prendre en compte les impacts des organisations de travail et des applicatifs** Gespro et RSP sur les conditions de travail, (l'étude ergonomique de Nantes avait donné des résultats intéressants, restés inexploités!)

- de donner **des formations techniques aux encadrants et de créer des postes d'Idiv experts** pour les SIE en favorisant aussi un vivier de A dans ces services. La DG ne voit dans les A que des « managers » alors que ceux-ci sur le terrain sont bel et bien les mains dans le cambouis !

- de repenser les **liaisons entre les services**, revoir notamment l'articulation avec les missions des **PCE** dont on ne parle quasiment jamais,

- de donner **l'accès à Internet** aux agents pour mieux détecter de la fraude et faciliter leur travail,

- de prendre en compte **la problématique des modèles U** pratiquement jamais traitée alors que des montants importants de CFE sont en jeu. La DG a déclaré que des réunions auront lieu avec les entreprises et les collectivités concernées. Solidaires a répondu que l'application de la Loi n'est pas négociable, l'enjeu pour les budgets des collectivités est énorme et la question de justice fiscale derrière est incontournable !

Et le futur paysage des SIE ?... l'arrivée du prélèvement à la source !

Pas une ligne ne figurait dans les documents de l'administration...qui a pourtant annoncé que les SIE seraient acteurs de cette réforme sur Ulysse, ou lors du GT prélèvement à la source.

On nous a quand même précisé en séance que comme pour la TVA, ce seront les SIE qui se chargeront du recouvrement forcé (tandis que la relance déclarative serait gérée par les organismes sociaux). **Avec un long tunnel de réformes et l'arrivée prochaine de l'application RSP , le prélèvement à la source risque de plomber définitivement les SIE.**

Solidaires Finances Publiques se battra pour que les agents ne fassent pas les frais de cette énième réforme !